

Guide d'utilisation du guichet GTR

Date : Octobre 2023



Réalisation

Ministère des Ressources naturelles et des Forêts

Direction de la planification forestière, de la géomatique et de l'aménagement intégré

5700, 4^e Avenue Ouest, local A-434

Québec (Québec) G1H 6R1

Téléphone : **418 627-8656**

Photographie de la page :

Ministère des Ressources naturelles et des Forêts

© Gouvernement du Québec

Ministère des Ressources naturelles et des Forêts

Table des matières

Chapitre 1 : Présentation du guichet GTR	1
1.1 Mise en contexte	1
1.2 créer un nouveau compte	1
1.3 réinitialiser le mot de passe	7
1.4 Soutien	9
Chapitre 2 : Dépôt d'un RATF	9
2.1 Dépôt officiel d'un RATF	12
Chapitre 3 : Le rapport d'analyse	12
3.1 Le contexte	12
3.2 Fichier rapport d'analyse	12
3.3 Catégorie du message	13
3.4 Contenu du rapport d'analyse	13
3.4.1 Informations générales	13
3.4.2 Sommaire des anomalies	14
3.4.3 Détail des anomalies par fichier	14
3.5 Validation structurale	15
3.5.1 Validation de la présence des fichiers	15
3.5.2 Validation de la structure du fichier	15
3.6 La validation descriptive	16
3.6.1 Les validations unitaires	16
3.6.2 La validation de cohérence	17
3.6.3 La validation des conditions	18
3.7 La validation de la géométrie	23
3.8 Les messages d'erreur	24
3.8.1 Fenêtre – Détail des anomalies par fichier	25
3.8.1.1 Validation de structure	25
3.8.1.2 Validation descriptive	27
Chapitre 4 : Le dépôt des documents connexes	29
Chapitre 5 : Consulter les rapports détaillés	30
Chapitre 6 : Dépôt d'un RADC	31
6.1 Créer un nouveau compte RADC	31
6.2 Dépôt d'un RADC	31
Annexe 1	33

Chapitre 1 : Présentation du guichet GTR

1.1 MISE EN CONTEXTE

La Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier (LADTF) (chapitre A-18.1) précise à l'article 66, que le ministère des Ressources naturelles et des Forêts peut exiger de toute personne ou de tout organisme qui réalise des activités d'aménagement forestier dans les forêts du domaine de l'État, qu'il lui présente un rapport d'activité.

Dans le but de standardiser et de sécuriser la transmission :

- du rapport d'activité technique et financier (RATF);
- du rapport annuel des droits consentis (RADC);
- d'un dépôt connexe;

Le Ministère a développé un guichet Gestion des transmissions de rapports annuels (GTR) qui refuse un dépôt si des erreurs de norme ou de référentiel sont détectées.

Le présent guide présente ce guichet GTR. Il est destiné à tous les titulaires qui doivent déposer un des documents nommés plus haut.

1.2 CRÉER UN NOUVEAU COMPTE

Pour créer un nouveau compte au guichet GTR, l'utilisateur doit utiliser le lien suivant :

<https://guichet-gtr.mrn.gouv.qc.ca/>

La page suivante s'ouvre :

The screenshot shows the top navigation bar of the website with the logo 'Ressources naturelles et Forêts Québec' and links for 'Accueil', 'Nous rejoindre', and 'Portail Québec'. Below the navigation bar, the page title is 'Guichet GTR - Gestion des transmissions de rapports annuels' followed by 'S'authentifier'. The main content area contains a welcome message, a description of the system's purpose, and instructions for users. At the bottom of the main content area, there is a section titled 'Authentification' with two buttons: 'S'authentifier' and 'Créer et gérer le compte utilisateur ou réinitialiser le mot de passe'. The 'Créer et gérer le compte utilisateur ou réinitialiser le mot de passe' button is circled in red. The footer of the page includes the text 'Politique de confidentialité | Accessibilité', the 'Québec' logo, and '© Gouvernement du Québec, 2014'.

Cliquer sur « Créer et gérer le compte utilisateur ou réinitialiser le mot de passe » pour ouvrir la page suivante :

Qu Québec

Accueil Nous joindre English

Système d'authentification

Connexion

Veuillez vous authentifier.

Courriel ou code utilisateur

Mot de passe

J'ai oublié mon mot de passe

Se connecter Créer un nouveau compte

Envoyer un courriel de vérification

Si vous n'avez pas reçu automatiquement le courriel de vérification, vous pouvez l'envoyer à nouveau pour achever la création de votre compte.

Réactiver un compte

Vous avez déjà eu un compte utilisateur mais il a été désactivé ? Il est possible de réactiver un ancien compte utilisateur.

Qu Québec

© Gouvernement du Québec, 2023

v1.13.647.0

Puis, cliquer sur « Créer un nouveau compte » pour ouvrir la page suivante :

Système d'authentification

Créer un nouveau compte

Veuillez remplir les champs suivants. Tous les champs sont obligatoires.

Courriel

Confirmation du courriel

Prénom

Nom

Mot de passe

Confirmation du mot de passe

Saisissez les caractères que vous voyez dans l'image.

Envoyer Annuler

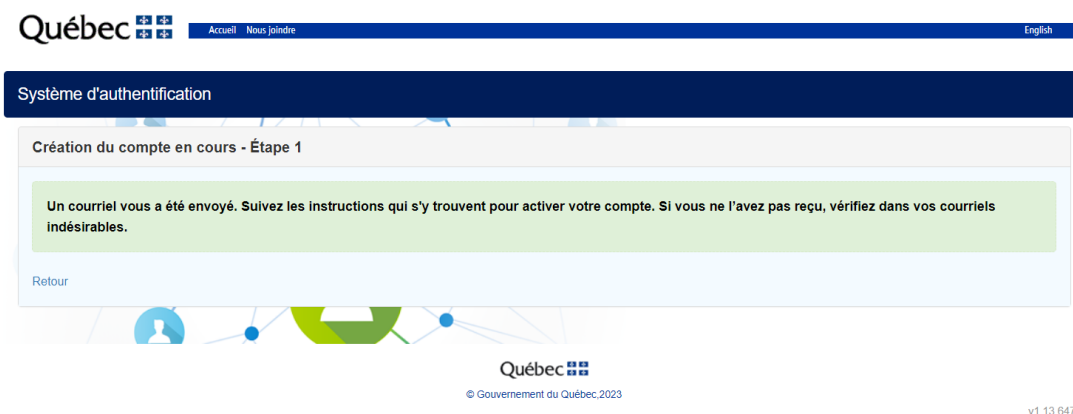
Pour l'activation d'un nouveau compte, l'utilisateur doit compléter les informations demandées et cliquer sur « Envoyer ».

Adresse courriel : inscrire l'adresse courriel pour laquelle l'utilisateur désire recevoir les notifications en lien avec le guichet GTR. Notez qu'un seul compte utilisateur peut être lié à une adresse courriel.

Mot de passe : le mot de passe doit être composé d'au moins sept caractères et comprendre au moins une majuscule, un chiffre et une minuscule.

Caractères figurant dans l'image : pour éviter l'intrusion par des programmes malveillants, l'utilisateur doit saisir les caractères représentés dans l'image.

L'inscription est confirmée par l'ouverture de cette page et la réception du courriel suivant que l'utilisateur reçoit à l'adresse courriel mentionnée lors de l'identification.



De : dsateq-test@mern-mffp.gouv.qc.ca <dsateq-test@mern-mffp.gouv.qc.ca>

Envoyé : 19 septembre 2023 12:57

À : Valcourt, Martin (DPGA) <Martin.Valcourt@mrnf.gouv.qc.ca>

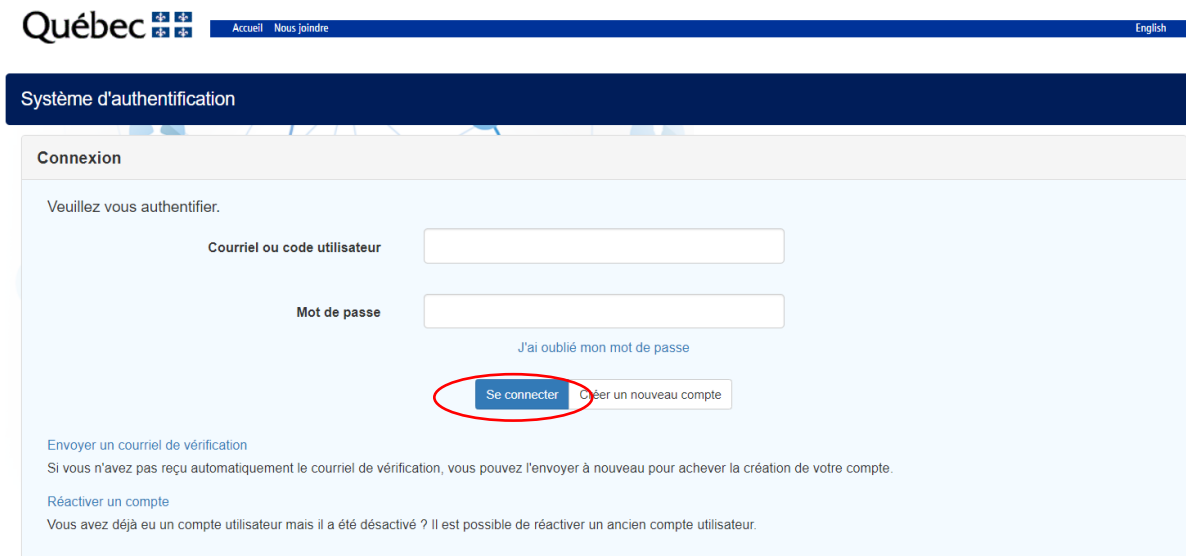
Objet : Création de votre compte utilisateur – Services en ligne



Afin de compléter la création du nouveau compte, l'utilisateur doit se connecter au guichet GTR en cliquant sur le lien en bleu. La page suivante s'ouvre :



Puis, cliquer sur « Se connecter » afin de poursuivre son inscription et faire apparaître la page suivante :



L'utilisateur doit saisir son courriel et mot de passe puis cliquer sur « Se connecter ».

Compte utilisateur

Vos services et applications en ligne

Vous êtes inscrit aux services et applications suivantes :

Autres services et applications offerts

REGISTRE DE PRODUCTEURS FORESTIER

PROGRAMME ROULEZ ÉLECTRIQUE

DEMANDES DE VOLUME DE BOIS

GESTION DES TRANSMISSIONS DE RAPPORTS ANNUELS

Accéder

Accéder

Accéder

Accéder

En cliquant sur « Accéder » de l'icône « Gestion des transmissions de rapports annuels » l'utilisateur complète la création de son compte et revient à la page d'accueil du guichet GTR.

Guichet GTR - Gestion des transmissions de rapports annuels
S'authentifier

Bienvenue au système de gestion des transmissions de RATF.

Ce système permet aux utilisateurs de prévalider le RATF (rapport d'activités technique et financier), les RSES (résultats de suivi d'efficacité sylvicole) et d'en faire un dépôt officiel. Il permet également de déposer un RAD (rapport annuel des droits consentis).

Pour accéder au système, veuillez vous authentifier à l'aide de votre compte utilisateur. Si vous ne possédez pas un tel compte, vous pouvez le créer à partir du lien ci-dessous.


De plus, vous devez vous inscrire au guichet GTR. Si vous n'êtes pas inscrit, un formulaire d'inscription vous sera présenté.

Authentification

[S'authentifier](#)

[Créer et gérer le compte utilisateur ou réinitialiser le mot de passe](#)

L'utilisateur clique sur « S'authentifier » pour accéder à la page suivante :

Québec  Accueil Nous joindre English

Système d'authentification

Connexion

Veuillez vous authentifier.

Courriel ou code utilisateur

Mot de passe


[J'ai oublié mon mot de passe](#)

[Envoyer un courriel de vérification](#)

Si vous n'avez pas reçu automatiquement le courriel de vérification, vous pouvez l'envoyer à nouveau pour achever la création de votre compte.


[Réactiver un compte](#)

Vous avez déjà eu un compte utilisateur mais il a été désactivé ? Il est possible de réactiver un ancien compte utilisateur.

Québec 

© Gouvernement du Québec, 2023

L'utilisateur doit saisir son courriel et mot de passe pour ouvrir la page suivante :

Ressources naturelles et Forêts Québec  Accueil Nous joindre Portail Québec

Guichet GTR - Gestion des transmissions de rapports annuels

S'inscrire au guichet

Formulaire d'inscription

Veuillez remplir les champs suivants :


Prénom :

Nom :

Adresse de courriel :

Code d'utilisateur :

Politique de confidentialité | Accessibilité

Québec 

© Gouvernement du Québec, 2014

Il suffit que le titulaire clique sur « Soumettre » pour terminer la création d'un nouveau compte.

Guichet GTR - Gestion des transmissions de rapports annuels Confirmation

Votre demande d'inscription au guichet GTR s'est effectuée avec succès.

Date de l'inscription : 20 septembre 2023, 15:02
Utilisateur : Martin Valcourt (martin.valcourt)

Votre demande sera traitée dans les 2 prochains jours ouvrables. Un courriel vous sera envoyé pour confirmer l'acceptation de l'inscription.

[Continuer](#)

[Politique de confidentialité](#) | [Accessibilité](#)

Québec

© Gouvernement du Québec, 2014

À cette étape, un courriel est envoyé au pilote du guichet GTR au centre. Dans les 24 heures qui suivent l'activation du nouveau compte, le pilote retourne au demandeur le courriel suivant :

courriel GTR



Marshall, Clifford (DPGA)
À Valcourt, Martin (DPGA)

[Répondre](#)

Ressources naturelles
et Forêts
Québec

onjour,

concernant votre demande d'inscription à GTR, j'aimerais que vous puissiez me signifier si votre demande est pour le dépôt d'un **RATF** ou pour le dépôt des **RADC**,

si cela concerne le **RATF**, faites-moi savoir quel est l'**UA** **droit consenti** pour le(s)quel(s) vous voulez prévalider.

si c'est pour le dépôt du **RADC**, assurez-vous que la fiche d'inscription indiquant les paramètres de vos dépôts ai été envoyé par votre unité de gestion du MFFP, celle-ci me permettra de compléter votre inscription

bonne journée.

À noter que tant que l'utilisateur n'a pas répondu à ce courriel, il ne peut se connecter au guichet GTR. Nous reviendrons sur ce courriel au chapitre 2 (RATF) et au chapitre 6 (RADC) du présent document.

1.3 RÉINITIALISER LE MOT DE PASSE

Un titulaire peut réinitialiser un mot de passe oublié en cliquant sur « Créer et gérer le compte utilisateur ou réinitialiser le mot de passe » de la page suivante :

Guichet GTR - Gestion des transmissions de rapports annuels

S'authentifier

Bienvenue au système de gestion des transmissions de RATF.

Ce système permet aux utilisateurs de prévalider le RATF (rapport d'activités technique et financier), les RSES (résultats de suivi d'efficacité sylvicole) et d'en faire un dépôt officiel. Il permet également de déposer un RADC (rapport annuel des droits consentis).

Pour accéder au système, veuillez vous authentifier à l'aide de votre compte utilisateur. Si vous ne possédez pas un tel compte, vous pouvez le créer à partir du lien ci-dessous.

De plus, vous devez vous inscrire au guichet GTR. Si vous n'êtes pas inscrit, un formulaire d'inscription vous sera présenté.

Authentification

S'authentifier

[Créer et gérer le compte utilisateur ou réinitialiser le mot de passe](#)

Politique de confidentialité | Accessibilité

Québec

© Gouvernement du Québec, 2014

La page suivante s'ouvre :

Québec

Accueil Nous joindre

Système d'authentification

Connexion

Veuillez vous authentifier.

Courriel ou code utilisateur

Mot de passe

[J'ai oublié mon mot de passe](#)

Se connecter

Créer un nouveau compte

[Envoyer un courriel de vérification](#)

Si vous n'avez pas reçu automatiquement le courriel de vérification, vous pouvez l'envoyer à nouveau pour achever la création de votre compte.

[Réactiver un compte](#)

Vous avez déjà eu un compte utilisateur mais il a été désactivé ? Il est possible de réactiver un ancien compte utilisateur.

Cliquer sur « J'ai oublié mon mot de passe » pour ouvrir cette page :

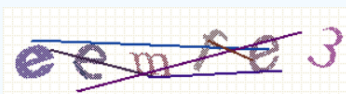
Système d'authentification

Réinitialiser son mot de passe

Vous avez oublié votre mot de passe? Inscrivez votre adresse courriel pour pouvoir réinitialiser votre mot de passe.

Courriel

Saisissez les caractères que vous voyez dans l'image.



Envoyer Annuler

L'utilisateur doit saisir son adresse courriel et les caractères de l'image et appuyer sur « Envoyer ». Un courriel sera envoyé à l'adresse inscrite, il suffit de suivre les instructions du courriel afin d'activer un nouveau mot de passe.


1.4 SOUTIEN

Pour toute question de soutien en lien avec le guichet GTR, l'utilisateur doit contacter le répondant régional de sa région attiré au dossier. Afin de connaître le nom du répondant régional de votre région, nous vous invitons à contacter le bureau régional du Ministère.

Chapitre 2 : Dépôt d'un RATF

Comme mentionné à la section 1.2 du présent document, le titulaire reçoit le courriel suivant à la suite de son inscription au guichet Gestion des transmissions de rapports annuels (GTR) :

courriel GTR


 Marshall, Clifford (DPGA)
 À Valcourt, Martin (DPGA)

Répondre

Ressources naturelles
 et Forêts
 Québec

bonjour,

concernant votre demande d'inscription à GTR, j'aimerais que vous puissiez me signifier si votre demande est pour le dépôt d'un RATF ou pour le dépôt des RADC.

si cela concerne le RATF, faites-moi savoir quel est l'UA/droit consenti pour le(s)quel(s) vous voulez prévalider.

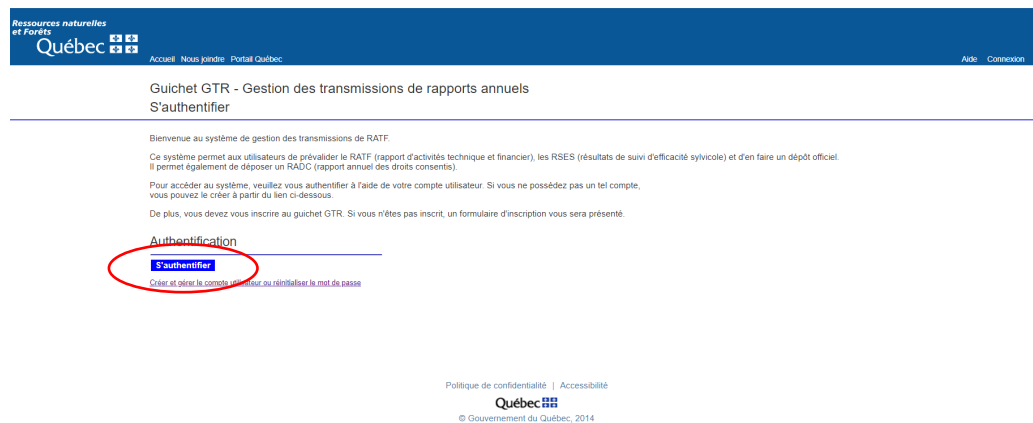
si c'est pour le dépôt du RADC, assurez-vous que la fiche d'inscription indiquant les paramètres de vos dépôts ai été envoyé par votre unité de gestion du MFFP, celle-ci me permettra de compléter votre inscription

bonne journée.

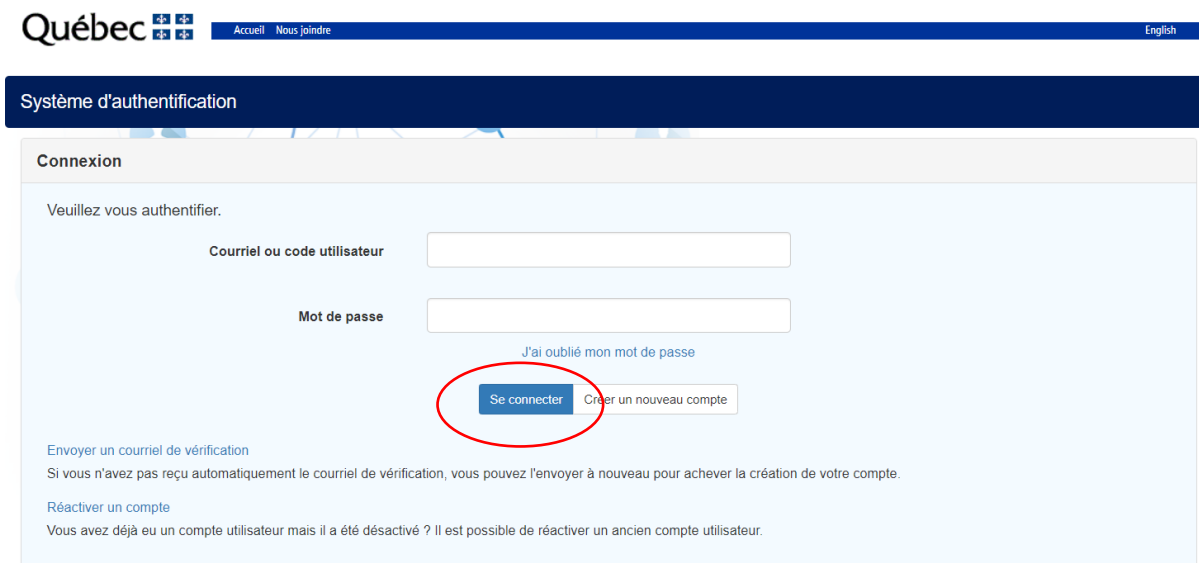
Si l'objectif du titulaire est le dépôt d'un rapport d'activité technique et financier (RATF), il doit répondre au courriel en mentionnant l'unité d'aménagement (UA) concernée par le dépôt ainsi que le droit consenti pour lequel le titulaire veut déposer.

Généralement, dans les 24 heures suivant sa demande, le demandeur recevra un courriel lui indiquant qu'il a maintenant les droits pour réaliser la prévalidation d'un RATF.

Pour déposer un RATF, le titulaire doit d'abord se connecter au guichet GTR.



The screenshot shows the login page for the GTR system. At the top, there is a blue header with the Québec logo and navigation links. Below the header, the page title is "Guichet GTR - Gestion des transmissions de rapports annuels" and "S'authentifier". The main content area contains a welcome message and instructions. A red circle highlights the "S'authentifier" button. At the bottom, there are links for "Politique de confidentialité" and "Accessibilité", and a copyright notice for the Government of Québec, 2014.



The screenshot shows the authentication system login form. At the top, there is a blue header with the Québec logo and navigation links. Below the header, the page title is "Système d'authentification". The main content area contains a "Connexion" section with the instruction "Veuillez vous authentifier." There are two input fields: "Courriel ou code utilisateur" and "Mot de passe". A red circle highlights the "Se connecter" button. Below the input fields, there is a link "J'ai oublié mon mot de passe" and a "Créer un nouveau compte" button. At the bottom, there are links for "Envoyer un courriel de vérification", "Réactiver un compte", and a note about reactivating an account.

Inscrire le code utilisateur et le mot de passe.

Guichet GTR - Gestion des transmissions de rapports annuels

Rapport d'activités technique et financier (RATF)

[Déposer un RATF](#)

[Déposer un document connexe](#)

[Consulter les rapports détaillés](#)

Rapport annuel des droits consentis (RADC)

[Déposer un RADC](#)

Résultat de suivi d'efficacité sylvicole (RSES)

[Déposer un RSES](#)

[Afficher le tableau de bord](#)

[Consulter les rapports détaillés](#)

Politique de confidentialité | A

Québec

Et sélectionner « Déposer un RATF ».

Guichet GTR - Gestion des transmissions de rapports annuels

Déposer un RATF

Formulaire de dépôt

Veuillez remplir les champs suivants :

Exercice :

Numéro de droit consenti :

Unité d'aménagement :

Type de transmission : Prévalidation Dépôt officiel

No de version :

RATF à déposer : Aucun fichier n'a été sélectionné

Nomenclature attendue : [CodeGroupeBeneficiaire]_[DroitConsentit]_[UniteAmenagement]_R22_[Version].zip

Je consens à ce que le ministre des Forêts de la Faune et des Parcs puisse utiliser les renseignements obtenus à des fins d'analyse, de compilation, d'étude, de recherche, ou encore pour la production de statistiques. Le Ministre se réserve le droit de transmettre les données à d'autres organisations selon les conditions établies par la Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier et ses amendements.

J'atteste que je suis dûment autorisé(e) à déposer ce rapport d'activités technique et financier au nom du bénéficiaire désigné.

Politique de confidentialité | Accessibilité

Québec

© Gouvernement du Québec, 2014

Sélectionner l'exercice du rapport à déposer, le numéro du droit consenti et l'UA concernée. Choisir le type de dépôt à effectuer « Prévalidation » (section actuelle) ou « Dépôt officiel » (section 2.1). Dernière étape, récupérer le fichier correctement compressé, cocher « J'atteste que je suis dûment autorisé » et finalement « Déposer ».

La page suivante va s'ouvrir pour confirmer la prévalidation ou le dépôt officiel :

Guichet GTR - Gestion des transmissions de rapports annuels

Confirmation

Votre dépôt s'est effectué avec succès.

Type de transmission : Prévalidation
Numéro de la transmission : 1341

Vous venez, martin valcourt (valma312) du droit consenti 61 de l'unité d'aménagement 01171, d'effectuer le dépôt d'un RATF pour l'exercice 2018-2019 version 1.

Les résultats de la prévalidation vous seront transmis par courriel.

[Continuer](#)

Cette page confirme que le RATF a été prévalidé ou déposé avec succès. Elle indique le type de transmission (prévalidation ou dépôt officiel), le numéro de transmission, le nom du déposant, le numéro du bénéficiaire, l'UA visée et la version du RATF.

À la suite de la prévalidation ou du dépôt officiel, un courriel qui contient un rapport d'analyse en format .PDF est envoyé à l'adresse courriel inscrite lors de la création du compte. La réception du courriel se fait généralement environ 15 minutes après le dépôt en prévalidation ou le dépôt officiel.

2.1 DÉPÔT OFFICIEL D'UN RATF

Pour qu'un titulaire puisse réaliser le dépôt officiel d'un RATF, il doit au préalable faire une demande de dépôt officiel au répondant régional RATF de sa région. Uniquement, le titulaire intégrateur de tous les RATF d'une unité de gestion peut réaliser le dépôt officiel d'un RATF.

Chapitre 3 : Le rapport d'analyse

3.1 LE CONTEXTE

Le guichet Gestion des transmissions de rapports annuels (GTR) inclut une notion d'erreur. Cette notion vise à harmoniser et standardiser la donnée qui fait l'objet d'un dépôt officiel. Cette notion d'erreur est notifiée dans un rapport d'analyse lors de la prévalidation ou le dépôt officiel d'un rapport d'activité technique et financier (RATF).

La présente section explique le rapport d'analyse fourni par le guichet à la suite d'une prévalidation ou d'un dépôt officiel.

3.2 FICHER RAPPORT D'ANALYSE

Comme mentionné, lors de la prévalidation ou le dépôt officiel d'un RATF, le guichet GTR rend disponible un rapport d'analyse en format .PDF. Ce rapport se retrouve dans un fichier dont la nomenclature est la suivante :

01_61_01171_RXX_BXX_1341_20190529_140234.pdf. Exemple :

01 : le numéro du groupe de clients suivi d'un soulignement;

61 : le numéro du droit consenti du titulaire suivi d'un soulignement;

01171 : la mention de l'unité d'aménagement concernée suivie d'un soulignement;

RXX : identification du document et de l'année d'exercice suivi d'un soulignement;

BXX : numéro de la version suivi d'un soulignement;

1341 : correspond au numéro de transmission du rapport suivi d'un soulignement. Si vous avez des questions en lien avec le rapport d'analyse, il est bon d'avoir en main le numéro de transmission du rapport pour lequel vous avez des questions;

20190529 : date de la prévalidation ou du dépôt officiel suivi d'un soulignement;

140234 : heure de la création du rapport d'analyse.

Lors d'une prévalidation ou d'un dépôt officiel, vous pouvez récupérer ce rapport d'analyse du RATF via le courriel qui vous est transmis.

Le rapport d'analyse est aussi accompagné d'un fichier dont la nomenclature est la suivante : SV_01_61_01171_RXX_BXX_20190529_140234.zip.

Vous pouvez récupérer ce fichier via le guichet GTR (voir chapitre 5).

3.3 CATÉGORIE DU MESSAGE

La catégorie du message donne un niveau de sévérité en regard de l'erreur survenue. Dans le rapport d'analyse du guichet GTR, 3 catégories sont possibles :

- E : la validation est en erreur et le dépôt du RATF est refusé. Il faut corriger l'erreur pour que le dépôt soit accepté par le guichet;
- A : c'est un avertissement, pour que le dépôt se réalise, il n'est pas nécessaire de faire une correction. Exemple : le fichier XYZ, obligatoire ne contient aucune occurrence;
- I : pour information; pour que le dépôt se réalise, il n'est pas nécessaire de faire une correction. Exemple : le fichier XYZ facultatif ne contient aucune occurrence.

Vous trouverez la catégorie du message d'erreur sous la colonne « Sévérité » du rapport d'analyse fourni par le guichet GTR.

À noter que la validation par erreur s'applique uniquement aux fichiers en format .dbf ou .shp qui font partie de la norme d'échange numérique.

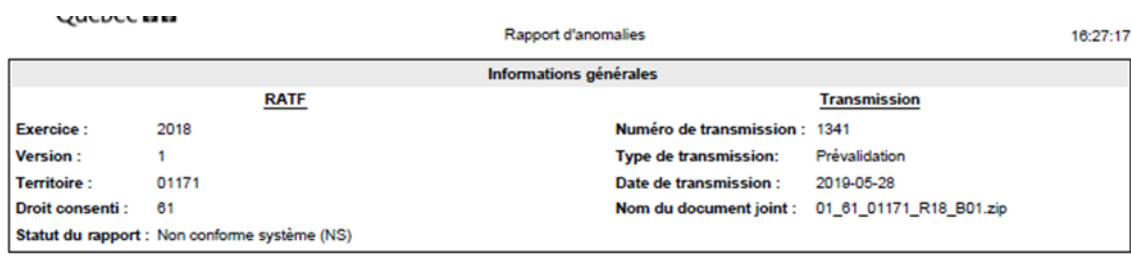
3.4 CONTENU DU RAPPORT D'ANALYSE

Le rapport d'analyse se divise en 3 sections :

- Informations générales;
- Sommaires des anomalies;
- Détail des anomalies par fichier.

3.4.1 INFORMATIONS GÉNÉRALES

Cette section présente l'information générale sur la prévalidation ou le dépôt officiel qui a été réalisé. L'image suivante présente un exemple de cette fenêtre.



The screenshot shows a window titled 'Rapport d'anomalies' with a timestamp of 18:27:17. The main content is a table with the following structure:

RATF		Transmission	
Exercice :	2018	Numéro de transmission :	1341
Version :	1	Type de transmission :	Prévalidation
Territoire :	01171	Date de transmission :	2019-05-28
Droit consenti :	61	Nom du document joint :	01_61_01171_R18_B01.zip
Statut du rapport : Non conforme système (NS)			

Exercice : concerne l'année du RATF. Exemple : saison 2018-19, exercice = 2018;

Version : concerne la version du RATF déposé;

Territoire : concerne le territoire qui fait l'objet d'un dépôt;

Droit consenti : concerne le droit consenti du déposant;

Statut du rapport : deux statuts sont possibles, « CS » pour conforme système et « NS » pour non conforme système. Un dépôt est autorisé lorsque le statut du rapport est « CS »;

Numéro de transmission : numéro attribué par le guichet. C'est un numéro de référence si vous avez des questions en lien avec les différents messages d'erreurs;

Type de transmission : deux types possibles : prévalidation ou dépôt;

Date de transmission et finalement le nom du document déposé.

3.4.2 SOMMAIRE DES ANOMALIES

La section « Sommaire des anomalies » présente un résumé des erreurs, un avertissement ou une information qu'on retrouve pour chacune des fiches présentes dans le RATF. L'image suivante présente un exemple de cette section.

Sommaire des anomalies								
Fichiers	Information (I)	Avertissement (A)	Erreur (E)	Autres fichiers	Information (I)	Avertissement (A)	Erreur (E)	
chemin.shp	0	1	0	porsing.pdf	0	0	0	
culture.dbf	0	0	0	autoch.pdf	0	0	0	
drai.shp	0	0	0	rem_com.pdf	0	0	0	
fer_che.shp	0	0	0	ann_rap_1.pdf	0	0	0	
ess_reb.dbf	0	0	0	ann_rap_2.zip	0	0	0	
harmo.dbf	1	0	0	aut_heber.zip	0	0	0	
inf_ponct.shp	1	0	0					
placet.shp	0	0	0	Total anomalies	0	0	0	
pol_int.shp	0	0	1					
ponc.shp	1	0	0					
pont.shp	1	0	0					
reminfra.shp	1	0	0					
resul_nc.dbf	0	0	0					
resul_sui.dbf	0	0	2					
si.dbf	0	5	6					
sup_non_rec.shp	1	0	0					
traca.shp	0	0	0					
trouee_bnd.shp	1	0	0					
Total anomalies	7	6	9					

* Type d'anomalie: I - Information A - Avertissement E - Erreur
* Le rapport détaillé sera disponible ultérieurement.

Page: 1 de 4

Ainsi, cette section permet de savoir que, par exemple, dans la fiche « SI » le rapport contient 5 avertissements et 6 erreurs.

3.4.3 DÉTAIL DES ANOMALIES PAR FICHER

La section « Détail des anomalies par fichier » permet de voir, pour chaque fichier, les erreurs, les avertissements et les informations que contient le fichier. L'image suivante présente un exemple de cette section pour le fichier « Chemin » :

4	M1B20008	A	Le fichier « sup_non_rec_01_01171_r18_b01.dbf » n'est pas exigé par la norme.	
Fichier: Chemin multiusage (chemin.shp)				
Type : Validations descriptives				
<u>No</u>	<u>No message</u>	<u>Sévérité</u>	<u>Description</u>	
5	M1B30092	E	Dans la fiche CHEMIN, l'attribut LONG_PRCM doit valoir entre 0 et 1 fois les longueurs des géométries retrouvées dans la fiche CHEMIN. 2 enregistrement(s) en erreur.	
6	M1B30101	E	Dans la fiche CHEMIN, si NO_PROG est différent de NULLE , alors la condition MNT_PAYE_G <> NULLE doit être respectée. 1 enregistrement(s) en erreur.	
7	M1B30103	A	Dans la fiche CHEMIN, si NO_PROG est NULLE , alors la condition MNT_PAYE_G = NULLE doit être respectée. 2 enregistrement(s) en erreur.	
8	M1B30104	E	Dans la fiche CHEMIN, si NO_PROG est différent de NULLE , alors la condition MNT_REA <> NULLE doit être respectée. 1 enregistrement(s) en erreur.	
9	M1B30106	A	Dans la fiche CHEMIN, si NO_PROG est NULLE , alors la condition MNT_REA = NULLE doit être respectée. 2 enregistrement(s) en erreur.	
Type : Validations géométriques				
<u>No</u>	<u>No message</u>	<u>Sévérité</u>	<u>Description</u>	
10	M1B50015	A	Il y a 1 tronçon(s) de chemin qui superpose(nt) ou croise(nt) l'intérieur d'un polygone de secteur d'intervention. Consulter le fichier de détail d'erreur DV_chemin_20190514_131108_pts.SHP pour plus d'information.	
Fichier: Mesure d'harmonisation des usages (harmoni.dbf)				
Type : Validations de structure				

On retrouve 3 types de validation dans cette fenêtre : la validation de la structure, la validation descriptive et la validation géométrique.

3.5 VALIDATION STRUCTURALE

Cette validation vise à confirmer si les fichiers attendus dans le RATF sont présents et si la structure des différents attributs respecte le référentiel de données.

3.5.1 VALIDATION DE LA PRÉSENCE DES FICHIERS

Pour cette validation, Il y a 3 possibilités :

1. si une fiche est absente : « E »
2. si une fiche conditionnelle est absente : « A »
3. si une fiche facultative est absente : « I »

À noter qu'il y a obligation de présence de tous les fichiers obligatoires dans un RATF qui fait l'objet d'un dépôt. Cependant, ces fiches peuvent être vides. L'image suivante présente un exemple de ce type de validation.

Détail des anomalies par fichier				
Fichier: Pièces justificatives (ann_rap_2.zip)				
Type : Validations de structure				
<u>No</u>	<u>No message</u>	<u>Sévérité</u>	<u>Description</u>	
16	M1B20016	E	Le fichier « ann_rap_2_01_01171_r18_b01.zip » est absent. Ce fichier est exigé par la norme mais son contenu n'est pas obligatoire pour le groupe de déposant 01.	

3.5.2 VALIDATION DE LA STRUCTURE DU FICHIER

Cette validation vise la structure des fichiers qui composent un RATF qui fait l'objet d'une prévalidation ou d'un dépôt officiel.

À cette étape 4 validations sont effectuées :

1. Présence/absence d'un attribut dans une fiche : si un attribut est absent, le fichier est en erreur « E » et ce peu importe que le fichier soit obligatoire, conditionnel ou facultatif. Donc, si vous choisissez de présenter une fiche non obligatoire, tous les attributs de cette fiche doivent être présents;
2. Attribut déplacé : si l'ordre des attributs d'une fiche ne respecte pas l'ordre défini par le référentiel, un avertissement « A » sera émis;

3. Si le format d'un des attributs n'est pas celui attendu au référentiel, le dépôt est en erreur « E » et ce peu importe qu'il s'agisse d'une fiche obligatoire, conditionnelle ou facultative. Donc, si vous choisissez de présenter une fiche non obligatoire tous les attributs de cette fiche doivent respecter le format attendu;
4. Si vous ajoutez un attribut à la fiche, un avertissement « A » sera émis pour cet attribut en surplus. De plus, les informations contenues dans cet attribut ne seront pas prises en charge pas la BD RATF.

Cette validation s'applique aux fiches de type .dbf et .shp. L'image suivante présente un exemple de cette validation :

10	M1B20025	I	Le fichier « resul_sui_01_01_01171_r18_b01.dbf » obligatoire ne contient aucune occurrence. Il peut cependant être livré vide.
Fichier: Secteur d'intervention (si.dbf)			
Type : Validations de structure			
No	No message	Sévérité	Description
11	M1B20013	A	L'attribut « PATATE » est en trop dans le fichier « si_01_01_01171_r18_b01.dbf ». Celui-ci n'est pas exigé par la norme.
12	M1B20019	E	L'attribut « TY_TRAIT » est absent du fichier « si_01_01_01171_r18_b01.dbf ». Celui-ci est exigé par la norme. Ce fichier est exigé par la norme mais son contenu n'est pas obligatoire pour le groupe de déposant « 01 ».
13	M1B20021	E	La longueur « 40 » de l'attribut « NO_UE » du fichier « si_01_01_01171_r18_b01.dbf » n'est pas celle exigée par la norme. La longueur doit être « 30 ». Ce fichier est exigé par la norme mais son contenu n'est pas obligatoire pour le groupe de déposant « 01 ».
Fichier: Superficies non récoltées (sup_non_rec.shp)			
Type : Validations de structure			

À noter que si des erreurs au niveau de la structure sont détectées, le cycle de validation s'arrête et les validations descriptives et géométriques ne sont pas réalisées. Il faut corriger les erreurs de structure et effectuer un nouveau dépôt afin que le processus se poursuive.

3.6 LA VALIDATION DESCRIPTIVE

Trois types de validation s'effectuent à cette étape :

- unitaire;
- de cohérence;
- de condition.

3.6.1 LES VALIDATIONS UNITAIRES

Cette validation permet de vérifier, par exemple, les codes possibles pour un attribut donné ou encore la présence d'une donnée dans un attribut obligatoire. Plus spécifiquement, elle concerne les éléments suivants :

Pour un fichier obligatoire, conditionnel ou facultatif dans un RATF qui fait l'objet d'un dépôt

Si le fichier est vide = aucune validation

Si le fichier contient des occurrences :

- Les attributs obligatoires doivent contenir une occurrence. Si l'attribut est vide « E »;
- Les attributs conditionnels et facultatifs peuvent être vides « I »;
- Si l'attribut, qu'il soit obligatoire, conditionnel ou facultatif, est lié à un domaine de valeur, l'occurrence inscrite doit respecter le domaine de valeur en vigueur sinon « E ».

Vous trouverez au lien suivant :

<https://mffp.gouv.qc.ca/les-forets/services-entreprises-et-organismes/ratf/>

Les codes en vigueur pour les différents attributs concernés.

3.6.2 LA VALIDATION DE COHÉRENCE

La validation de cohérence peut se subdiviser en 2 sous-ensembles :

- A. Une validation enfant/parent (cohérence entre des fichiers);
- B. Une validation des doublons.

A. La validation enfant/parent s'assure que le lien entre certains fichiers est respecté. Dans une validation enfant/parent, un parent n'est pas obligé d'avoir un enfant. Dans le cadre du RATF cette validation s'effectue sur les liens suivants :

Fiche	Si	Alors	Sinon Sévérité
Culture	Un secteur d'intervention « NO_SEC_INT » apparaît dans la fiche « Culture ».	Le secteur d'intervention doit se retrouver dans la fiche « SI ».	E
Culture	Un numéro de polygone apparaît à l'attribut « NO_POL_INT ».	Ce numéro de polygone doit se retrouver dans la fiche « POL_INT ».	E
Drai	Un secteur d'intervention « NO_SEC_INT » apparaît dans la fiche « Drai ».	Le secteur d'intervention doit se retrouver dans la fiche « SI ».	E
placet	Un numéro d'unité d'échantillonnage « NO_UE » apparaît dans la fiche « placet ».	Ce numéro d'unité d'échantillonnage doit se retrouver dans la fiche « SI ».	E
Pol_int	Un secteur d'intervention « NO_SEC_INT » apparaît dans la fiche « pol_int ».	Le secteur d'intervention doit se retrouver dans la fiche « SI ».	E
Resul_nc	Un secteur d'intervention « NO_SEC_INT » apparaît dans la fiche « resul_nc ».	Le secteur d'intervention doit se retrouver dans la fiche « SI ».	E
Resul_sui	Un numéro d'unité d'échantillonnage « NO_UE » apparaît dans la fiche « resul_sui ».	Ce numéro d'unité d'échantillonnage doit se retrouver dans la fiche « SI ».	E
Sup_non_rec	Un secteur d'intervention « NO_SEC_INT » apparaît dans la fiche « sup_non_rec ».	Le secteur d'intervention doit se retrouver dans la fiche « SI ».	E
Traca	Un secteur d'intervention « NO_SEC_INT » apparaît dans la fiche « sup_non_rec ».	Le secteur d'intervention doit se retrouver dans la fiche « SI ».	E
Trouee	Un secteur d'intervention « NO_SEC_INT » apparaît dans la fiche « trouee ».	Le secteur d'intervention doit se retrouver dans la fiche « SI ».	E

B. Le guichet GTR valide la présence de doublons dans certaines fiches. Ainsi, dans les fichiers « Si », « reminfra », « resul_nc », l'attribut « NO_SEC_INT » ne doit pas se répéter sinon « E ».

3.6.3 LA VALIDATION DES CONDITIONS

La validation de cohérence s'assure que le lien entre différents attributs ou entre certaines fiches est respecté. Dans le cadre du RATF, cette validation s'effectue sur les liens suivants :

Fiche	Si	Alors	Sinon sévérité	N° message erreur	Message erreur
Dans la fiche « SI »	« TY_TRAIT » n'est pas dans la liste (DR_APP, DR_SYS).	L'attribut « SUP_TRAIT » doit être supérieur à 0.	E	M1B30050	Dans la fiche SI, si TY_TRAIT n'est pas compris dans la liste DR_APP, 'DR_SYS', alors la condition SUP_TRAIT <> NULLE doit être respectée. {0} enregistrement(s) en erreur.
Dans la fiche « SI »	« TY_TRAIT » est dans la liste (DR_APP, DR_SYS).	L'attribut « SUP_TRAIT » doit être égal à 0.	E	M1B30051	Dans la fiche SI, si TY_TRAIT est compris dans la liste 'DR_APP', 'DR_SYS', alors la condition SUP_TRAIT = NULLE doit être respectée. {0} enregistrement(s) en erreur.
Dans la fiche « SI »	La valeur de l'attribut « CODE_RATF » est comprise dans la liste de l'annexe 4.	Une valeur doit être saisie dans l'attribut « NO_UE ».	A	M1B30052	Dans la fiche SI, si CODE_RATF est compris dans la liste Annexe 4, alors la condition NO_UE <> NULLE doit être respectée. {0} enregistrement(s) en erreur.
Dans la fiche « SI »	La valeur de l'attribut « CODE_RATF » n'est pas comprise dans la liste de l'annexe 4.	Aucune valeur ne doit être saisie dans l'attribut « NO_UE ».	A	M1B30053	Dans la fiche SI, si CODE_RATF n'est pas compris dans la liste Annexe 4, alors la condition NO_UE = NULLE doit être respectée. {0} enregistrement(s) en erreur.
Dans la fiche « SI »	La valeur de l'attribut « CODE_RATF » est comprise dans la liste de l'annexe 5.	Une valeur doit être saisie dans l'attribut « VOL_HA_REC ».	A	M1B30054	Dans la fiche SI, si CODE_RATF est compris dans la liste Annexe 5, alors la condition VOL_HA_REC <> NULLE doit être respectée. {0} enregistrement(s) en erreur.
Dans la fiche « SI »	La valeur de l'attribut « CODE_RATF » n'est pas comprise dans la liste de l'annexe 5.	Aucune valeur ne doit être saisie dans l'attribut « VOL_HA_REC ».	A	M1B30055	Dans la fiche SI, si CODE_RATF n'est pas compris dans la liste Annexe 5, alors la condition VOL_HA_REC = NULLE doit être respectée. {0} enregistrement(s) en erreur.
Dans la fiche « SI »	La valeur de l'attribut « CODE_RATF » est comprise dans la liste de l'annexe 5.	Une valeur doit être saisie dans l'attribut « VOL_TI_PEU ».	A	M1B30056	Dans la fiche SI, si CODE_RATF est compris dans la liste Annexe 5, alors la condition VOL_TI_PEU <> NULLE doit être respectée. {0} enregistrement(s) en erreur.
Dans la fiche « SI »	La valeur de l'attribut « CODE_RATF » n'est pas comprise dans la liste de l'annexe 5.	Aucune valeur ne doit être saisie dans l'attribut « VOL_TI_PEU ».	A	M1B30057	Dans la fiche SI, si CODE_RATF n'est pas compris dans la liste Annexe 5, alors la condition VOL_TI_PEU = NULLE doit être respectée. {0} enregistrement(s) en erreur.
Dans la fiche « SI »	La valeur de l'attribut « CODE_RATF » est comprise dans la liste de l'annexe 5.	Une valeur doit être saisie dans l'attribut « VOL_TI_REC ».	A	M1B30058	Dans la fiche SI, si CODE_RATF est compris dans la liste Annexe 5, alors la condition VOL_TI_REC <> NULLE doit être respectée. {0} enregistrement(s) en erreur.
Dans la fiche « SI »	La valeur de l'attribut « CODE_RATF » n'est pas comprise dans la liste de l'annexe 5.	Aucune valeur ne doit être saisie dans l'attribut « VOL_TI_REC ».	A	M1B30059	Dans la fiche SI, si CODE_RATF n'est pas compris dans la liste Annexe 5, alors la condition VOL_TI_REC = NULLE doit être respectée. {0} enregistrement(s) en erreur.
Dans la fiche « SI »	L'attribut « NO_DROIT » contient la valeur 599.	L'attribut « NO_CONTRAT » doit contenir une valeur.	A	M1B30107	Dans la fiche SI, si NO_DROIT est 599, alors la condition NO_CONTRAT <> NULLE doit être respectée. {0} enregistrement(s) en erreur.
Dans la fiche « SI »	L'attribut « NO_DROIT » contient une valeur autre que 599.	L'attribut « NO_CONTRAT » ne doit contenir aucune valeur.	A	M1B30108	Dans la fiche SI, si NO_DROIT est différent de 599, alors la condition NO_CONTRAT = NULLE doit être respectée. {0} enregistrement(s) en erreur.
Dans la fiche « SI »	La valeur de l'attribut « CODE_RATF »	L'attribut « SUP_BOU » doit contenir une valeur.	A	M1B30109	Dans la fiche SI, si CODE_RATF est compris dans la liste Annexe 10, alors la condition

Fiche	Si	Alors	Sinon sévérité	N° message erreur	Message erreur
	est comprise dans la liste de l'annexe 10.				SUP_BOU <> NULLE doit être respectée. {0} enregistrement(s) en erreur.
Dans la fiche « SI »	La valeur de l'attribut « CODE_RATF » n'est pas comprise dans la liste de l'annexe 10.	L'attribut « SUP_BOU » ne doit contenir aucune valeur.	A	M1B30110	Dans la fiche SI, si CODE_RATF n'est pas compris dans la liste Annexe 10, alors la condition SUP_BOU = NULLE doit être respectée. {0} enregistrement(s) en erreur.
Dans la fiche « SI »	L'attribut « NO_DOS_DER » contient une valeur.	L'attribut « RM_FOR » ne doit pas être vide.	A	M1B30111	Dans la fiche SI, si NO_DOS_DER est différent de NULLE, alors la condition RM_FOR <> NULLE doit être respectée. {0} enregistrement(s) en erreur.
Dans la fiche « chemin »	L'attribut « NO_DOS_DER » contient une valeur.	L'attribut « RM_FOR » ne doit pas être vide.	A	M1B30112	Dans la fiche CHEMIN, si NO_DOS_DER est différent de NULLE, alors la condition RM_FOR <> NULLE doit être respectée. {0} enregistrement(s) en erreur.
Dans la fiche « inf_ponct »	L'attribut « NO_DOS_DER » contient une valeur.	L'attribut « RM_FOR » ne doit pas être vide.	A	M1B30113	Dans la fiche INF_PONCT, si NO_DOS_DER est différent de NULLE, alors la condition RM_FOR <> NULLE doit être respectée. {0} enregistrement(s) en erreur.
Dans la fiche « ponc »	L'attribut « NO_DOS_DER » contient une valeur.	L'attribut « RM_FOR » ne doit pas être vide.	A	M1B30114	Dans la fiche PONC, si NO_DOS_DER est différent de NULLE, alors la condition RM_FOR <> NULLE doit être respectée. {0} enregistrement(s) en erreur.
Dans la fiche « pont »	L'attribut « NO_DOS_DER » contient une valeur.	L'attribut « RM_FOR » ne doit pas être vide.	A	M1B30115	Dans la fiche PONT, si NO_DOS_DER est différent de NULLE, alors la condition RM_FOR <> NULLE doit être respectée. {0} enregistrement(s) en erreur.
Dans la fiche « SI »	L'attribut « NO_UE » contient une valeur.	L'attribut « IN_QUA_ATT » doit contenir une valeur.	E	M1B30116	Dans la fiche SI, si NO_UE est différent de NULLE, alors la condition IN_QUA_ATT <> NULLE doit être respectée. {0} enregistrement(s) en erreur.
Dans la fiche « chemin »	L'attribut « INTERVENTI » contient la valeur « EN ».	L'attribut « NO_PRCM » doit contenir une valeur.	A	M1B30117	Dans la fiche CHEMIN, si INTERVENTI est 'EN', alors la condition NO_PROG <> NULLE doit être respectée. {0} enregistrement(s) en erreur.
Dans la fiche « SI »	La valeur de l'attribut « CODE_RATF » est comprise dans la liste de l'annexe 4.	L'attribut « TAUX_TRAIT » doit être supérieur à 0.	A	M1B30120	Dans la fiche SI, si CODE_RATF est compris dans la liste Annexe 4, alors la condition TAUX_TRAIT <> NULLE doit être respectée. {0} enregistrement(s) en erreur.
Dans la fiche « SI »	La valeur de l'attribut « CODE_RATF » n'est pas comprise dans l'annexe 4.	L'attribut « TAUX_TRAIT » doit être égal à 0.	A	M1B30121	Dans la fiche SI, si CODE_RATF n'est pas compris dans la liste Annexe 4, alors la condition TAUX_TRAIT = NULLE doit être respectée. {0} enregistrement(s) en erreur.
Dans la fiche « SI »	La valeur de l'attribut « CODE_RATF » est comprise dans l'annexe 9.	L'attribut « TAUX_TRAIT » doit contenir une valeur inférieure à 2000.	A	M1B30122	Dans la fiche SI, si CODE_RATF est compris dans la liste Annexe 9, alors la condition TAUX_TRAIT < 2000 doit être respectée. {0} enregistrement(s) en erreur.
Dans la fiche « SI »	La valeur de l'attribut « CODE_RATF » est comprise dans l'annexe 6.	L'attribut « TAUX_TRAIT » doit contenir une valeur inférieure à 3000.	A	M1B30123	Dans la fiche SI, si CODE_RATF est compris dans la liste Annexe 6, alors la condition TAUX_TRAIT < 3000 doit être respectée. {0} enregistrement(s) en erreur.
Dans la fiche « SI »	La valeur de l'attribut « CODE_RATF » est comprise dans l'annexe 4.	L'attribut « TAUX_TRAIT » doit contenir une valeur inférieure à 5000.	A	M1B30124	Dans la fiche SI, si CODE_RATF est compris dans la liste Annexe 4, alors la condition TAUX_TRAIT < 5000 doit être respectée. {0} enregistrement(s) en erreur.
Dans la fiche « SI »	La valeur de l'attribut « CODE_RATF »	L'attribut « TAUX_TRAIT » doit contenir une valeur inférieure à 3600.	A	M1B30125	Dans la fiche SI, si CODE_RATF est compris dans la liste Annexe 5, alors la condition

Fiche	Si	Alors	Sinon sévérité	N° message erreur	Message erreur
	est comprise dans l'annexe 5.				TAUX_TRAIT < 3600 doit être respectée. {0} enregistrement(s) en erreur.
Dans la fiche « Resul_sui »	L'attribut « TY_RESUL » contient la valeur « NPLCOH ».	La valeur de l'attribut « VALEUR » doit être comprise entre 1 et 3500.	E	M1B30068	Dans la fiche RESUL_SUI, si l'attribut TY_RESUL est compris dans la liste 'NPLCOH' alors l'attribut VALEUR, de la couche RESUL_SUI, doit être compris dans l'intervalle 1 à 3500. {0} enregistrement(s) en erreur.
Dans la fiche « Resul_sui »	L'attribut « TY_RESUL » contient la valeur « QMT ».	La valeur de l'attribut « VALEUR » doit être comprise entre 0 et 100.	E	M1B30155	Dans la fiche RESUL_SUI, si l'attribut TY_RESUL est compris dans la liste 'QMT' alors l'attribut VALEUR, de la couche RESUL_SUI, doit être compris dans l'intervalle 1 à 100. {0} enregistrement(s) en erreur.
Dans la fiche « SI »	La valeur de l'attribut « CODE_RATF » est comprise dans la liste 9.	Une valeur doit être saisie dans l'attribut « PLT_ADMIS » de la fiche « RESUL_NC ».	E	M1B30080	Dans la fiche SI, si CODE_RATF est compris dans la liste Annexe9, alors la condition PLT_ADMIS <> NULLE doit être respectée dans la fiche RESUL_NC. {0} enregistrement(s) en erreur.
Dans la fiche « SI »	La valeur de l'attribut « CODE_RATF » n'est pas comprise dans la liste 9.	Aucune valeur ne doit être saisie dans l'attribut « PLT_ADMIS » de la fiche « RESUL_NC ».	E	M1B30081	Dans la fiche SI, si CODE_RATF n'est pas compris dans la liste Annexe9, alors la condition PLT_ADMIS = NULLE doit être respectée dans la fiche RESUL_NC. {0} enregistrement(s) en erreur.
Dans la fiche « SI »	L'attribut « NO_UE » n'est pas nul.	Il doit y avoir au moins un enfant à l'attribut « NO_UE » de la fiche « placet ».	E	M1B30082	Dans la fiche SI, si l'attribut NO_UE est différent de NULLE, il doit y avoir au moins un parent dans la fiche PLACET. {0} enregistrement(s) en erreur.
Dans la fiche « SI »	L'attribut « NO_UE » n'est pas nul.	Il doit y avoir au moins un enfant à l'attribut « NO_UE » de la fiche « resul_sui ».	E	M1B30126	Dans la fiche SI, si l'attribut NO_UE est différent de NULLE, il doit y avoir au moins un parent dans la fiche RESUL_SUI. {0} enregistrement(s) en erreur.
Dans la fiche « SI »	L'attribut « TY_TRAIT » contient un code de drainage.	Il doit y avoir au moins un parent dans la fiche « drai ».	E	M1B30083	Dans la fiche SI, si l'attribut TY_TRAIT est compris dans la liste 'DR_APP', 'DR_SYS', il doit y avoir au moins un parent dans la fiche DRAI. {0} enregistrement(s) en erreur.
Dans la fiche « SI »	L'attribut « TY_TRAIT » ne contient pas un code de drainage.	Il doit y avoir un parent dans la fiche « pol_int ».	E	M1B30150	Dans la fiche SI, si l'attribut TY_TRAIT n'est pas compris dans la liste 'DR_APP', 'DR_SYS', il doit y avoir au moins un parent dans la fiche POL_INT. {0} enregistrement(s) en erreur.
Dans la fiche « SI »	La valeur de l'attribut « CODE_RATF » est comprise dans la liste de l'annexe 9.	La valeur inscrite à l'attribut « PLT_ADMIS » de la fiche « RESUL_NC » doit être entre 1 et 4000 fois la valeur de l'attribut « SUP_TRAIT » de la fiche « Si ».	E	M1B30085	Dans la fiche SI, si l'attribut CODE_RATF est compris dans la liste Annexe 9, alors l'attribut PLT_ADMIS de la fiche RESUL_NC doit valoir entre 1 et 4000 fois SUP_TRAIT retrouvée dans fiche SI. {0} enregistrement(s) en erreur.
Dans la fiche « SI »	Un dépôt provient d'un BGA.	La valeur de l'attribut « NO_DROIT » doit se trouver entre 1 et 598.	A	M1B30086	Pour un dépôt provenant d'un BGAD (groupe 01), la valeur de l'attribut NO_DROIT de la couche SI doit être comprise dans l'intervalle 1 à 598. {0} enregistrement(s) en erreur.
Dans la fiche « SI »	Un dépôt provient d'un PRAU.	La valeur de l'attribut « NO_DROIT » doit se trouver entre 1 à 598.	A	M1B30137	Pour un dépôt provenant d'un PRAU (groupe 02), la valeur de l'attribut NO_DROIT de la couche SI doit être comprise dans l'intervalle 1 à 598. {0} enregistrement(s) en erreur.
Dans la fiche « SI »	Un dépôt provient d'un PRAUBIO.	La valeur de l'attribut « NO_DROIT » doit se trouver entre 640 et 799.	A	M1B30158	Pour un dépôt provenant d'un PRAUBIO (groupe 03), la valeur de l'attribut NO_DROIT de la couche SI doit être comprise dans l'intervalle 640 à 799. {0} enregistrement(s) en erreur.
Dans la fiche « SI »	Un dépôt provient du BMMB.	La valeur de l'attribut « NO_DROIT » doit être de 599.	E	M1B30151	Pour un dépôt provenant d'un titulaire de contrat BMMB (groupe 04), la valeur de l'attribut NO_DROIT de la couche SI doit être comprise

Fiche	Si	Alors	Sinon sévérité	N° message erreur	Message erreur
					dans l'intervalle 599 à 599. {0} enregistrement(s) en erreur.
Dans la fiche « SI »	Un dépôt provient de Rexforêt.	La valeur de l'attribut « NO_DROIT » doit être de 220068.	E	M1B30152	Pour un dépôt provenant d'un détenteur d'entente de délégation (groupe 05), la valeur de l'attribut NO_DROIT de la couche SI doit être comprise dans l'intervalle 220068 à 220068. {0} enregistrement(s) en erreur.
Dans la fiche « SI »	Un dépôt provient d'une CGT ou d'une EGT.	La valeur de l'attribut « NO_DROIT » doit se trouver entre 1006 et 1999.	E	M1B30153	Pour un dépôt provenant d'un délégataire d'EGT ou de CGT (groupe 06), la valeur de l'attribut NO_DROIT de la couche SI doit être comprise dans l'intervalle 1006 à 1999. {0} enregistrement(s) en erreur.
Dans la fiche « SI »	Un dépôt provient d'une station forestière.	La valeur de l'attribut « NO_DROIT » doit se trouver entre 1000 et 1000.	E	M1B30154	Pour un dépôt provenant d'un détenteur de mandat de STF (groupe 09), la valeur de l'attribut NO_DROIT de la couche SI doit être comprise dans l'intervalle 1000 à 1000. {0} enregistrement(s) en erreur.
Dans la fiche « SI »	Un dépôt provient d'une FER.	La valeur de l'attribut « NO_DROIT » doit se trouver entre 190000 et 199999.	E	M1B30157	Pour un dépôt provenant d'un FER (groupe 10), la valeur de l'attribut NO_DROIT de la couche SI doit être comprise dans l'intervalle 190000 à 199999. {0} enregistrement(s) en erreur.
Dans la fiche « ponc »	Un dépôt provient d'un BGA.	La valeur de l'attribut « NO_DROIT » doit se trouver entre 1 et 598.	A	M1B30163	Pour un dépôt provenant d'un BGAD (groupe 01), la valeur de l'attribut NO_DROIT de la couche PONC doit être comprise dans l'intervalle 1 à 598. {0} enregistrement(s) en erreur.
Dans la fiche « ponc »	Un dépôt provient d'un PRAU.	La valeur de l'attribut « NO_DROIT » doit se trouver entre 1 à 598.	A	M1B30164	Pour un dépôt provenant d'un PRAU (groupe 02), la valeur de l'attribut NO_DROIT de la couche PONC doit être comprise dans l'intervalle 1 à 598. {0} enregistrement(s) en erreur.
Dans la fiche « ponc »	Un dépôt provient d'un PRAUBIO.	La valeur de l'attribut « NO_DROIT » doit se trouver entre 640 et 799.	A	M1B30165	Pour un dépôt provenant d'un PRAUBIO (groupe 03), la valeur de l'attribut NO_DROIT de la couche PONC doit être comprise dans l'intervalle 640 à 799. {0} enregistrement(s) en erreur.
Dans la fiche « ponc »	Un dépôt provient du BMMB.	La valeur de l'attribut « NO_DROIT » doit être de 599.	E	M1B30166	Pour un dépôt provenant d'un titulaire de contrat BMMB (groupe 04), la valeur de l'attribut NO_DROIT de la couche PONC doit être comprise dans l'intervalle 599 à 599. {0} enregistrement(s) en erreur.
Dans la fiche « ponc »	Un dépôt provient de Rexforêt.	La valeur de l'attribut « NO_DROIT » doit être de 220068.	E	M1B30167	Pour un dépôt provenant d'un détenteur d'entente de délégation (groupe 05), la valeur de l'attribut NO_DROIT de la couche PONC doit être comprise dans l'intervalle 220068 à 220068. {0} enregistrement(s) en erreur.
Dans la fiche « ponc »	Un dépôt provient d'une CGT ou d'une EGT.	La valeur de l'attribut « NO_DROIT » doit se trouver entre 1006 et 1999.	E	M1B30168	Pour un dépôt provenant d'un délégataire d'EGT ou de CGT (groupe 06), la valeur de l'attribut NO_DROIT de la couche PONC doit être comprise dans l'intervalle 1006 à 1999. {0} enregistrement(s) en erreur.
Dans la fiche « ponc »	Un dépôt provient d'une station forestière.	La valeur de l'attribut « NO_DROIT » doit se trouver entre 1000 et 1000.	E	M1B30169	Pour un dépôt provenant d'un détenteur de mandat de STF (groupe 09), la valeur de l'attribut NO_DROIT de la couche PONC doit être comprise dans l'intervalle 1000 à 1000. {0} enregistrement(s) en erreur.
Dans la fiche « ponc »	Un dépôt provient d'une FER.	La valeur de l'attribut « NO_DROIT » doit se trouver entre 190000 et 199999.	E	M1B30170	Pour un dépôt provenant d'un FER (groupe 10), la valeur de l'attribut NO_DROIT de la couche PONC doit être comprise dans l'intervalle 190000 à 199999. {0} enregistrement(s) en erreur.
Dans la fiche « chemin »	Un dépôt provient d'un BGA.	La valeur de l'attribut « NO_DROIT » doit se trouver entre 1 et 598.	A	M1B3171	Pour un dépôt provenant d'un BGAD (groupe 01), la valeur de l'attribut NO_DROIT de la couche CHEMIN doit être comprise dans l'intervalle 1 à 598. {0} enregistrement(s) en erreur.

Fiche	Si	Alors	Sinon sévérité	N° message erreur	Message erreur
Dans la fiche « chemin »	Un dépôt provient d'un PRAU.	La valeur de l'attribut « NO_DROIT » doit se trouver entre 1 à 598.	A	M1B30172	Pour un dépôt provenant d'un PRAU (groupe 02), la valeur de l'attribut NO_DROIT de la couche CHEMIN doit être comprise dans l'intervalle 1 à 598. {0} enregistrement(s) en erreur.
Dans la fiche « chemin »	Un dépôt provient d'un PRAUBIO.	La valeur de l'attribut « NO_DROIT » doit se trouver entre 640 et 799.	A	M1B30173	Pour un dépôt provenant d'un PRAUBIO (groupe 03), la valeur de l'attribut NO_DROIT de la couche CHEMIN doit être comprise dans l'intervalle 640 à 799. {0} enregistrement(s) en erreur.
Dans la fiche « chemin »	Un dépôt provient du BMMB.	La valeur de l'attribut « NO_DROIT » doit être de 599.	E	M1B30174	Pour un dépôt provenant d'un titulaire de contrat BMMB (groupe 04), la valeur de l'attribut NO_DROIT de la couche CHEMIN doit être comprise dans l'intervalle 599 à 599. {0} enregistrement(s) en erreur.
Dans la fiche « chemin »	Un dépôt provient de Rexforêt.	La valeur de l'attribut « NO_DROIT » doit être de 220068.	E	M1B30175	Pour un dépôt provenant d'un détenteur d'entente de délégation (groupe 05), la valeur de l'attribut NO_DROIT de la couche CHEMIN doit être comprise dans l'intervalle 220068 à 220068. {0} enregistrement(s) en erreur.
Dans la fiche « chemin »	Un dépôt provient d'une CGT ou d'une EGT.	La valeur de l'attribut « NO_DROIT » doit se trouver entre 1006 et 1999.	E	M1B30176	Pour un dépôt provenant d'un délégataire d'EGT ou de CGT (groupe 06), la valeur de l'attribut NO_DROIT de la couche CHEMIN doit être comprise dans l'intervalle 1006 à 1999. {0} enregistrement(s) en erreur.
Dans la fiche « chemin »	Un dépôt provient d'une station forestière.	La valeur de l'attribut « NO_DROIT » doit se trouver entre 1000 et 1000.	E	M1B30177	Pour un dépôt provenant d'un détenteur de mandat de STF (groupe 09), la valeur de l'attribut NO_DROIT de la couche CHEMIN doit être comprise dans l'intervalle 1000 à 1000. {0} enregistrement(s) en erreur.
Dans la fiche « chemin »	Un dépôt provient d'une FER.	La valeur de l'attribut « NO_DROIT » doit se trouver entre 190000 et 199999.	E	M1B30178	Pour un dépôt provenant d'un FER (groupe 10), la valeur de l'attribut NO_DROIT de la couche CHEMIN doit être comprise dans l'intervalle 190000 à 199999. {0} enregistrement(s) en erreur.
Dans la fiche « pont »	Un dépôt provient d'un BGA.	La valeur de l'attribut « NO_DROIT » doit se trouver entre 1 et 598.	A	M1B30179	Pour un dépôt provenant d'un BGAD (groupe 01), la valeur de l'attribut NO_DROIT de la couche PONT doit être comprise dans l'intervalle 1 à 598. {0} enregistrement(s) en erreur.
Dans la fiche « pont »	Un dépôt provient d'un PRAU.	La valeur de l'attribut « NO_DROIT » doit se trouver entre 1 à 598.	A	M1B30180	Pour un dépôt provenant d'un PRAU (groupe 02), la valeur de l'attribut NO_DROIT de la couche PONT doit être comprise dans l'intervalle 1 à 598. {0} enregistrement(s) en erreur.
Dans la fiche « pont »	Un dépôt provient d'un PRAUBIO.	La valeur de l'attribut « NO_DROIT » doit se trouver entre 640 et 799.	A	M1B30181	Pour un dépôt provenant d'un PRAUBIO (groupe 03), la valeur de l'attribut NO_DROIT de la couche PONT doit être comprise dans l'intervalle 640 à 799. {0} enregistrement(s) en erreur.
Dans la fiche « pont »	Un dépôt provient du BMMB.	La valeur de l'attribut « NO_DROIT » doit être de 599.	E	M1B30182	Pour un dépôt provenant d'un titulaire de contrat BMMB (groupe 04), la valeur de l'attribut NO_DROIT de la couche PONT doit être comprise dans l'intervalle 599 à 599. {0} enregistrement(s) en erreur.
Dans la fiche « pont »	Un dépôt provient de Rexforêt.	La valeur de l'attribut « NO_DROIT » doit être de 220068.	E	M1B30183	Pour un dépôt provenant d'un détenteur d'entente de délégation (groupe 05), la valeur de l'attribut NO_DROIT de la couche PONT doit être comprise dans l'intervalle 220068 à 220068. {0} enregistrement(s) en erreur.
Dans la fiche « pont »	Un dépôt provient d'une CGT ou d'une EGT.	La valeur de l'attribut « NO_DROIT » doit se trouver entre 1006 et 1999.	E	M1B30184	Pour un dépôt provenant d'un délégataire d'EGT ou de CGT (groupe 06), la valeur de l'attribut NO_DROIT de la couche PONT doit être

Fiche	Si	Alors	Sinon sévérité	N° message erreur	Message erreur
					comprise dans l'intervalle 1006 à 1999. {0} enregistrement(s) en erreur.
Dans la fiche « pont »	Un dépôt provient d'une station forestière.	La valeur de l'attribut « NO_DROIT » doit se trouver entre 1000 et 1000.	E	M1B30185	Pour un dépôt provenant d'un détenteur de mandat de STF (groupe 09), la valeur de l'attribut NO_DROIT de la couche PONT doit être comprise dans l'intervalle 1000 à 1000. {0} enregistrement(s) en erreur.
Dans la fiche « pont »	Un dépôt provient d'une FER.	La valeur de l'attribut « NO_DROIT » doit se trouver entre 190000 et 199999.	E	M1B30186	Pour un dépôt provenant d'un FER (groupe 10), la valeur de l'attribut NO_DROIT de la couche PONT doit être comprise dans l'intervalle 190000 à 199999. {0} enregistrement(s) en erreur.
Dans la fiche « SI »	L'attribut « SUP_TRAIT » ne doit jamais excéder (avec une tolérance de 0,5%) la somme des superficies des géométries associées dans la fiche « pol_int ».		E	M1B3090	Dans la fiche SI, l'attribut SUP_TRAIT doit valoir entre 0 et 1 fois les superficies des géométries retrouvées dans la fiche POL_INT. {0} enregistrement(s) en erreur.
Dans la fiche « Resul_nc »	L'attribut « LG_DRAI » ne doit jamais excéder (avec une tolérance de 0,5%) la somme des longueurs des géométries associées.		E	M1B3091	Dans la fiche RESUL_NC, l'attribut LG_DRAI doit valoir entre 0 et 1 fois les longueurs des géométries retrouvées dans la fiche DRAI. {0} enregistrement(s) en erreur.

3.7 LA VALIDATION DE LA GÉOMÉTRIE

Une validation géométrique est maintenant effectuée lors du dépôt d'un fichier de forme. Le tableau suivant présente les différentes validations qui s'appliquent lors du dépôt d'un RATF. Pour plus de détails sur ces validations, se référer à la norme géométrique à la section mentionnée dans le tableau à la colonne « Référence norme géométrique ».

Référence norme géométrique	Description	Sévérité	N° message d'erreur	Message d'erreur
Section 1.2.4 : Format des données	La norme d'échange numérique du RATF présente le format à respecter.	E		
Section 2.2.2 : Chemin physiquement disjoint sur le terrain	La distance minimale pour que 2 chemins soient réellement séparés est de 10 mètres.	E	M1B50016	Il y a {0} extrémité(s) de tronçon(s) de chemin qui sont à moins de {1} mètre(s) d'un autre élément linéaire. Déplacer ou effectuer le raccord pour résoudre la problématique. Consulter le fichier de détail d'erreur {2} pour plus d'information.
Section 2.2.4 : Contact entre chemin et polygone d'intervention	Un chemin et un polygone d'intervention ne peuvent être en contact.	A	M1B50015	Il y a {0} tronçon(s) de chemin qui superpose(nt) ou croise(nt) l'intérieur d'un polygone de secteur d'intervention. Consulter le fichier de détail d'erreur {1} pour plus d'information.
Section 3.1.1 : Système de référence et projection	Le RATF doit être selon le fuseau valide pour l'unité d'aménagement concernée.	E	M1B20024	L'étendue géométrique du fichier de résultat {0} excède les limites de la projection MTM, fuseau {1}.

Référence norme géométrique	Description	Sévérité	N° message d'erreur	Message d'erreur
Section 3.1.2 : Respect des contours territoriaux	Les entités présentes doivent se situer à l'intérieur des limites de la province du Québec.	E	M1B50013	L'étendue géométrique du fichier de résultat {0} excède les limites de la projection Lambert.
Section 3.1.3.1 : Distance minimale entre sommet	La distance minimale entre 2 sommets est de 1 mètre.	E	M1B50012	L'objet {0} présente au moins un segment de moins de {1} mètre(s).
Section 3.1.3.2 : Distance maximale entre 2 sommets	La distance maximale entre deux sommets est de 500 mètres.	A	M1B50011	L'objet {0} présente au moins un segment de plus de {1} mètre(s).
Section 3.1.4 : Entités multiparties, multipoints	Une entité qu'elle soit polygonale, linéaire ou ponctuelle ne peut être constituée de plusieurs entités géométriques.	E	M1B50006	Il y a {0} objet(s) qui est (sont) de type « multiparties ». Consulter le fichier de détail d'erreur {1} pour plus d'information.
Section 3.1.5 : Géométrie nulle	Il est interdit de présenter des entités dont la géométrie est nulle.	E	M1B30133	{0} enregistrement de la couche POL_INT possèdent une géométrie nulle. Il existe un message différent pour chaque fiche géométrique.
Section 3.3.2 : Angle interne	L'angle minimal permis entre 3 sommets consécutifs d'une même ligne est de 45°.	A	M1B50008	Il y a {0} objet(s) qui présente(nt) un angle inférieur à {1} degrés à au moins un de ses sommets. Consulter le fichier de détail d'erreur {2} pour plus d'information.
Section 3.3.3 : Autosuperposition de ligne	Aucune superposition de ligne.	E	M1B50001	Il y a {0} objet(s) qui s'autosuperpose(nt). Consulter le fichier de détail d'erreur {1} pour plus d'information.
Section 3.3.5.3 : Intersection de lignes	L'intersection entre 2 entités linéaires doit correspondre au nœud de départ ou au nœud d'arrivée.	E	M1B50002	Il y a {0} objet(s) qui s'intersecte(nt) lui-même (eux-mêmes). Consulter le fichier de détail d'erreur {1} pour plus d'information.
Section 3.4.1 : Superficie minimale d'un polygone	La superficie minimale d'un polygone est de 0,05 ha.	A	M1B50009	Il y a {0} objet(s) qui possède(nt) une superficie inférieure à la limite minimale de {1} m2. Consulter le fichier de détail d'erreur {2} pour plus d'information.
Section 3.4.2 : Superficie minimale d'une exclusion	La superficie minimale d'une exclusion est de 0,05 ha.	A	M1B50010	Il y a {0} endroit(s) qui corresponde(nt) à une enclave formée par un ou plusieurs polygone(s) dont la superficie est inférieure à la limite minimale de {1} m2. Consulter le fichier de détail d'erreur {2} pour plus d'information.
Section 3.4.3.2 : Angle interne de bordure	L'angle formé par 3 sommets successifs d'une bordure ne peut être inférieur à 3°.	E	M1B50017	Il y a {0} objet(s) qui présente(nt) un angle inférieur à {1} degrés à au moins un de ses sommets. Consulter le fichier de détail d'erreur {2} pour plus d'information.
Section 3.4.6.1 : Superposition de polygone	Aucune superposition de polygone n'est tolérée dans une même fiche sauf pour exception.	A	M1B50005	Il y a {0} objet(s) qui superpose(nt) un autre objet de la même classe. Consulter le fichier de détail d'erreur {1} pour plus d'information.

3.8 LES MESSAGES D'ERREUR

Comme mentionné dans le chapitre précédent, le guichet GTR notifie les erreurs que contient une prévalidation ou un dépôt officiel. Le présent chapitre vise à expliquer les principaux messages d'erreur selon la fenêtre qui apparaît dans le rapport d'analyse.

3.8.1 FENÊTRE – DÉTAIL DES ANOMALIES PAR FICHIER

C'est dans cette fenêtre que l'on retrouve les différents messages d'erreur que le guichet GTR émet. Les tableaux suivants présentent les différents messages d'erreur qu'on retrouve dans cette fenêtre selon les 3 types de validation qu'on retrouve dans cette fenêtre.

3.8.1.1 Validation de structure

Le tableau suivant présente les principaux messages d'erreur qu'on retrouve en lien avec cette validation.

N°	Texte du message	Sévérité
M1B20001	<p>La nomenclature du document compressé transmis n'a pas été respectée. Le nom du document doit être : « {0} ».</p> <p>Où {0} est le nom exact attendu pour le document compressé.</p> <p>Ex. : La nomenclature du document compressé transmis n'a pas été respectée. Le nom du document doit être : « 01_220200_02551_R13_B01.zip ».</p>	E
M1B20003	<p>La précision « {0} » de l'attribut « {1} » du fichier « {2} » n'est pas celle exigée par la norme. La précision doit être « {3} ». Ce fichier est exigé par la norme, mais son contenu n'est pas obligatoire pour le groupe de déposant « {4} ».</p> <p>Où</p> <p>{0} est la précision de l'attribut à valider.</p> <p>{1} est le nom de l'attribut à valider.</p> <p>{2} est le nom et l'extension du fichier à valider.</p> <p>{3} est la précision de l'attribut attendu par la norme (celle du gabarit).</p> <p>{4} est le numéro du groupe de déposant.</p>	E
M1B20004	<p>La projection du fichier « {0} » n'est pas celle attendue selon la norme. La projection devrait être « {1} ».</p> <p>Où</p> <p>{0} est le nom et l'extension du fichier à valider.</p> <p>{1} est la projection attendue par la norme.</p> <p>Ex. : La projection du fichier « chemin.shp » n'est pas celle attendue par la norme. La projection devrait être « NAD_1983_MTM_2 ».</p>	E
M1B20008	<p>Le fichier « {0} » n'est pas exigé par la norme.</p> <p>Où {0} est le nom et l'extension du fichier en trop.</p>	A
M1B20009	<p>Le fichier « {0} » est corrompu. Impossible d'ouvrir ce fichier.</p> <p>Où {0} est le nom et l'extension du fichier corrompu.</p>	E
M1B20013	<p>L'attribut « {0} » est en trop dans le fichier « {1} ». Celui-ci n'est pas exigé par la norme.</p> <p>Où</p> <p>{0} est le nom de l'attribut en trop.</p> <p>{1} est le nom et l'extension du fichier à valider.</p>	A
M1B20016	<p>Le fichier « {0} » est absent. Ce fichier est exigé par la norme, mais son contenu n'est pas obligatoire pour le groupe de déposant {1}.</p> <p>Où</p> <p>{0} est le nom et l'extension du fichier manquant.</p> <p>{1} est le numéro du groupe de déposant.</p>	E
M1B20018	<p>La géométrie « {0} » du fichier « {1} » n'est pas celle exigée par la norme. La géométrie doit être « {2} ». Ce fichier est exigé par la norme, mais son contenu n'est pas obligatoire pour le groupe de déposant « {3} ».</p> <p>Où</p> <p>{0} est le type de géométrie du fichier à valider.</p>	E

N°	Texte du message	Sévérité
	<p>{1} est le nom et l'extension du fichier à valider.</p> <p>{2} est le type de géométrie attendu par la norme (celui du gabarit).</p> <p>{3} est le numéro du groupe de déposant.</p>	
M1B20019	<p>L'attribut « {0} » est absent du fichier « {1} ». Celui-ci est exigé par la norme. Ce fichier est exigé par la norme, mais son contenu n'est pas obligatoire pour le groupe de déposant « {2} ».</p> <p>Où</p> <p>{0} est le nom de l'attribut manquant.</p> <p>{1} est le nom et l'extension du fichier à valider.</p> <p>{2} est le numéro du groupe de déposant.</p>	E
M1B20020	<p>Le type « {0} » de l'attribut « {1} » du fichier « {2} » n'est pas celui exigé par la norme. Le type doit être « {3} ». Ce fichier est exigé par la norme, mais son contenu n'est pas obligatoire pour le groupe de déposant « {4} ».</p> <p>Où</p> <p>{0} est le type de l'attribut à valider.</p> <p>{1} est le nom de l'attribut à valider.</p> <p>{2} est le nom et l'extension du fichier à valider.</p> <p>{3} est le type de l'attribut attendu par la norme (celui du gabarit).</p> <p>{4} est le numéro du groupe de déposant.</p>	E
M1B20021	<p>La longueur « {0} » de l'attribut « {1} » du fichier « {2} » n'est pas celle exigée par la norme. La longueur doit être « {3} ». Ce fichier est exigé par la norme, mais son contenu n'est pas obligatoire pour le groupe de déposant « {4} ».</p> <p>Où</p> <p>{0} est la longueur de l'attribut à valider.</p> <p>{1} est le nom de l'attribut à valider.</p> <p>{2} est le nom et l'extension du fichier à valider.</p> <p>{3} est la longueur de l'attribut attendu par la norme (celle du gabarit).</p> <p>{4} est le numéro du groupe de déposant.</p>	E
M1B20023	<p>Le fichier « {0} » est absent. La présence de ce fichier est facultative et son contenu n'est pas obligatoire pour le groupe de déposant {1}.</p>	A
M1B20024	<p>L'étendue géométrique du fichier de résultat {0} excède les limites de la projection MTM, fuseau {1}.</p>	E
M1B20025	<p>Le fichier « {0} » obligatoire ne contient aucune occurrence. Il peut cependant être livré vide.</p>	I

3.8.1.2 Validation descriptive

Le tableau suivant présente les principaux messages d'erreur qu'on retrouve en lien avec cette validation :

N°	Texte du message	Sévérité
M1B30000	Aucune anomalie descriptive n'a été relevée pour ce fichier.	I
M1B30001	Il existe « {0} » occurrence(s) pour lesquelles le champ « {1} » est vide. Ce champ doit contenir obligatoirement une valeur. Où {0} est le nombre d'occurrences en erreur. {1} est le nom du champ validé. Ex. : Il existe « 2 » occurrences pour lesquelles le champ « CL_CHEMIN » est vide. Ce champ doit contenir obligatoirement une valeur.	E
M1B30002	Il existe « {0} » occurrence(s) pour lesquelles le champ « {1} » contient la valeur « {2} ». Cette valeur n'est pas valide pour ce champ. Où {0} est le nombre d'occurrences en erreur. {1} est le nom du champ validé. {2} est la valeur en erreur. Ex. : Il existe « 23 » occurrence(s) pour lesquelles le champ « INTERVENTI » contient la valeur « XX ». Cette valeur n'est pas valide pour ce champ.	E
M1B30003	Il existe « {0} » occurrence(s) contenant la valeur « {1} » pour le champ « {2} ». Les valeurs pour ce champ doivent être uniques (pas de doublon). Où {0} est le nombre d'occurrences en erreur. {1} est la valeur en erreur. {2} est le nom du champ validé. Ex. : Il existe « 5 » occurrence(s) contenant la valeur « 1 » pour le champ « ID_CHEMIN ». Les valeurs pour ce champ doivent être uniques (pas de doublon).	E
M1B30004	Il existe « {0} » occurrence(s) dont la valeur est inférieure à « {1} » pour le champ « {2} ». Où {0} est le nombre d'occurrences en erreur. {1} est la valeur minimale permise. {2} est le nom du champ validé. Ex. : Il existe « 8 » occurrence(s) dont la valeur est inférieure à « 1 » pour le champ « NO_SEGDRAI ».	E
M1B30005	Il existe « {0} » occurrence(s) dont la valeur est supérieure à « {1} » pour le champ « {2} ». Où {0} est le nombre d'occurrences en erreur. {1} est la valeur maximale permise. {2} est le nom du champ validé. Ex. : Il existe « 8 » occurrence(s) dont la valeur est supérieure à « 2014-12-31 » pour le champ « DATE_FIN ».	E

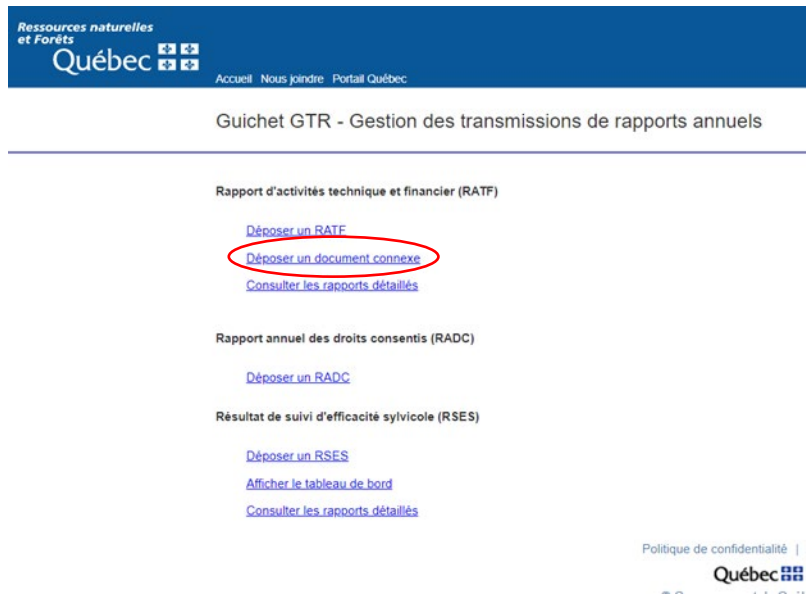
N°	Texte du message	Sévérité
M1B30006	<p>La valeur « {0} » n'est pas correctement exprimée pour le champ « {1} ». {2}.</p> <p>Où</p> <p>{0} est la valeur en erreur.</p> <p>{1} est le nom du champ validé.</p> <p>{2} est la description de l'expression régulière attendue.</p> <p>Ex. : La valeur « 01-01-2014 » n'est pas correctement exprimée pour le champ « DT_FIN ». La valeur doit avoir le format suivant : « AAAA-MM-JJ ».</p>	E
M1B30007	<p>La combinaison des valeurs « {0}-{1} » n'est pas permise entre les champs « {2} » et « {3} ». Il existe « {4} » occurrence(s) en erreur avec cette combinaison de valeur.</p> <p>Où</p> <p>{0} est la valeur de l'attribut 1.</p> <p>{1} est la valeur de l'attribut 2.</p> <p>{2} est le nom du champ 1.</p> <p>{3} est le nom du champ 2.</p> <p>{4} est le nombre d'occurrences en erreur.</p> <p>Ex. : La combinaison des valeurs « GPS-XXX » n'est pas permise entre les champs « MET_PROD » et « PRO_SOU ». Il existe « 2 » occurrence(s) en erreur avec cette combinaison de valeur.</p>	E
M1B30008	<p>L'occurrence dont la valeur est « {0} » pour le champ « {1} » doit être présente dans le fichier « {2} ».</p> <p>Où</p> <p>{0} est la valeur dont le parent est manquant.</p> <p>{1} est le nom du champ validé.</p> <p>{2} est le nom du fichier parent.</p> <p>Ex. : L'occurrence dont la valeur est « 11900-060-CJ-APT » pour le champ « NO_UE » doit être présente dans le fichier « ue_sui ».</p>	E
M1B30009	<p>Il existe « {0} » occurrence(s) contenant la valeur « {1} » pour les champs « {2} ». La combinaison de valeurs pour ces champs doit être unique (pas de doublon).</p> <p>Où</p> <p>{0} est le nombre d'occurrences en erreur.</p> <p>{1} est la valeur de la clé en erreur séparée par « et ».</p> <p>{2} est le nom des champs de la clé séparé par « et ».</p> <p>Ex. : Il existe « 5 » occurrence(s) contenant la valeur « 10490-002-0001 et 1 » pour les champs « NO_SEC_INT et NO_TROUEE ». La combinaison de valeurs pour ces champs doit être unique (pas de doublon).</p>	E

La validation descriptive comprend aussi la validation des conditions. Pour plus de détails sur les messages d'erreur en lien avec les conditions, voir la section 3.6.3 – La validation des conditions.

Chapitre 4 : Le dépôt des documents connexes

Lors du dépôt officiel d'un rapport d'activité technique et financier (RATF), il est possible pour un titulaire de déposer des documents autres que les documents officiels attendus lors de dépôt. On parle par exemple, de prescriptions, de documents qui viennent justifier certains choix, etc.

Pour réaliser le dépôt de ces documents le titulaire, à la suite de l'ouverture du guichet Gestion des transmissions de rapports annuels (GTR) (chapitre 2), doit sélectionner « Déposer un document connexe ».



Pour ouvrir la page suivante :



Les types de documents usuellement utilisés en informatique (Word, Excel, .ZIP, .PDF, DBF) peuvent être déposés en « Document connexe ».

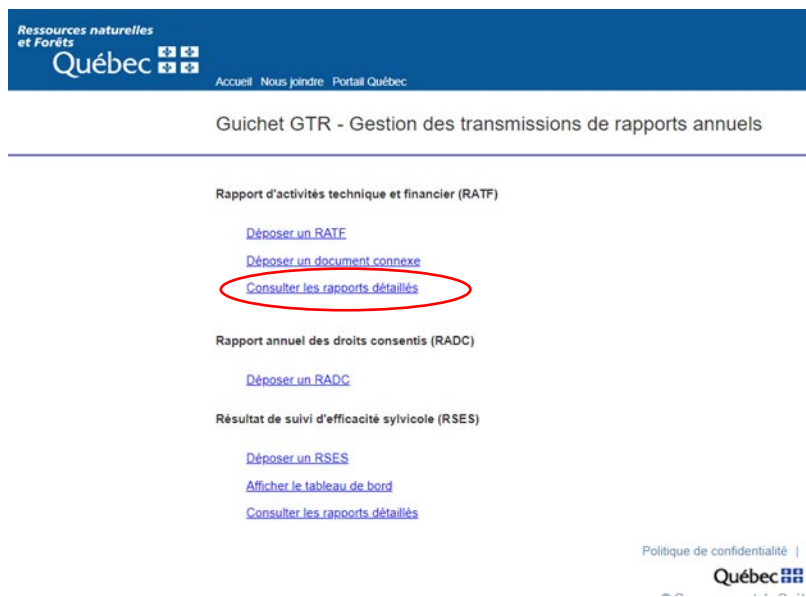
Chapitre 5 : Consulter les rapports détaillés

Comme mentionné à la section 3.2, le guichet Gestion des transmissions de rapports annuels (GTR) en plus du rapport en format .PDF fournit à la suite d'une prévalidation ou à un dépôt officiel, fournit un fichier dont la nomenclature est la suivante, par exemple :

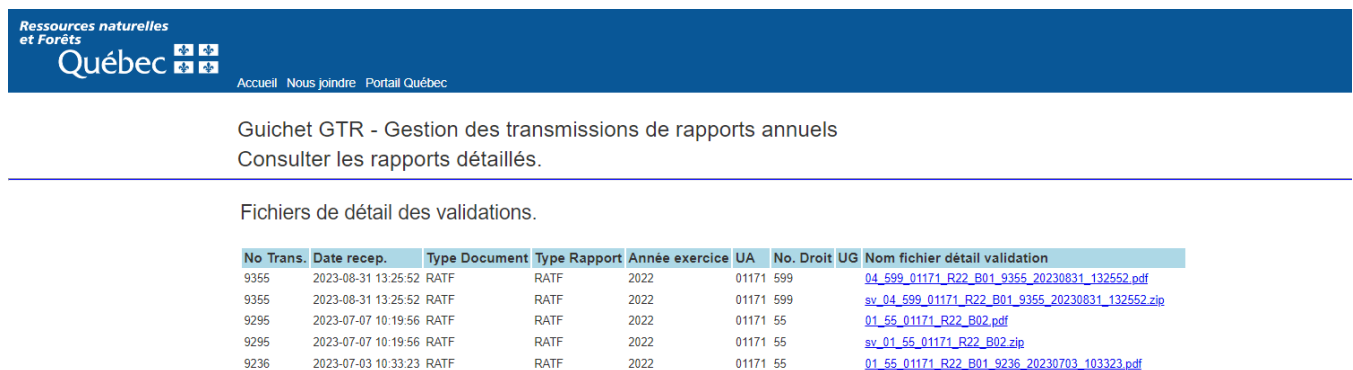
SV_01_61_01171_RXX_BXX_20190529_140234.zip

Ce fichier contient de l'information supplémentaire sur les erreurs détectées lors de la prévalidation ou du dépôt officiel.

Pour accéder à ce rapport, le titulaire doit, à la suite de l'ouverture du guichet GTR (chapitre 2), sélectionner « Consulter les rapports détaillés ».



Pour ouvrir la page suivante :



Le titulaire peut récupérer le rapport SV dans ce dossier selon la date et l'heure du dépôt.

Chapitre 6 : Dépôt d'un RADC



Le guichet Gestion des transmissions de rapports annuels (GTR) permet aussi le dépôt du rapport annuel des droits consentis (RADC). Pour plus d'information sur ce rapport, vous pouvez consulter la page Internet suivante :


[Rapport annuel des droits consentis \(RADC\) \(gouv.qc.ca\)](http://gouv.qc.ca)

6.1 CRÉER UN NOUVEAU COMPTE RADC

La section 1.2 du présent document présente comment un utilisateur peut créer un nouveau compte afin d'accéder au guichet GTR. À la fin du processus de création du nouveau compte, l'utilisateur reçoit le courriel suivant :

courriel GTR

 Marshall, Clifford (DPGA)
À  Valcourt, Martin (DPGA)

 Répondre

**Ressources naturelles
et Forêts**
Québec 

bonjour,

concernant votre demande d'inscription à GTR, j'aimerais que vous puissiez me signifier si votre demande est pour le dépôt d'un **RATF** ou pour le dépôt des **RADC**,

si cela concerne le **RATF**, faites-moi savoir quel est l'**UA/droit consenti** pour le(s)quel(s) vous voulez prévalider.

Si c'est pour le dépôt du **RADC**, assurez-vous que la fiche d'inscription indiquant les paramètres de vos dépôts ait été envoyé par votre unité de gestion du MFFP, celle-ci me permettra de compléter votre inscription dans la prochaine journée.

Pour un nouveau compte en lien avec le dépôt d'un RADC, l'utilisateur doit remplir la fiche d'inscription qui permet d'indiquer le type de dépôt souhaité. L'annexe A présente la fiche à compléter par l'utilisateur.

La fiche complétée doit être retournée au responsable du mesurage de l'unité de gestion (UG). Un délai d'environ 5 jours ouvrables est nécessaire entre le moment où l'utilisateur transmet sa fiche d'inscription à l'UG et le moment où le titulaire aura réellement les droits de dépôt d'un document RADC dans le guichet GTR.

6.2 DÉPÔT D'UN RADC

Pour accéder au dépôt d'un RADC, le titulaire doit, à la suite de l'ouverture du guichet GTR (chapitre 2), sélectionner « Déposer un RADC ».

Guichet GTR - Gestion des transmissions de rapports annuels

Rapport d'activités technique et financier (RATF)

[Déposer un RATF](#)

[Déposer un document connexe](#)

[Consulter les rapports détaillés](#)

Rapport annuel des droits consentis (RADC)

[Déposer un RADC](#)

Résultat de suivi d'efficacité sylvicole (RSES)

[Déposer un RSES](#)

[Afficher le tableau de bord](#)

[Consulter les rapports détaillés](#)

Politique de confidentialité | A

Québec

La page suivante s'ouvre :

Guichet GTR - Gestion des transmissions de rapports annuels

Déposer un RADC

Formulaire de dépôt

Veuillez remplir les champs suivants :

Type de document :

- Déclaration professionnelle sur la MLNU (BGAd)
- Dépôt Sommaire MLNU (Matière ligneuse non utilisée)
- Vidange des secteurs récoltés
- Volume mesuré
- Volume récolté

Exercice : 2017-2018

Numéro de droit consenti :

Unité d'aménagement :

Unité de gestion :

Document à déposer : Aucun fichier n'a été sélectionné

Nomenclature attendue : Mlnu_[DroitConsenti]_2017_[UniteAmenagement] [pdf/xls/xlsx/xlsm]

Note au destinataire :

Écraser le dépôt ?

Le titulaire choisit le type de document à déposer et répond aux questions qui sont en lien avec le document à déposer, puis clique sur « Déposer » pour finaliser le dépôt du document.

Annexe 1

Fiche d'inscription Guichet GTR (RADC)

Date :

Nom :

Prénom :

Courriel :

Déjà inscrit à GTR (oui/non) :

Accès demandé(s) pour : Cochez la case :	Droit consenti (représentant des BGA ou PRAU)	UA
<input type="checkbox"/> Dépôt du « Sommaire des déclarations professionnelles sur la matière ligneuse non utilisée (MLNU) »	Inscrire le numéro de client (ex. : 206) qui est inscrit comme représentant des BGA à l'Entente de récolte ou le numéro du PRAU pour lesquels la personne demande l'accès au GTR.	Inscrire la ou les UA correspondant au numéro de droit consenti.
<input checked="" type="checkbox"/> Dépôt de la « Déclaration de vidange des secteurs récoltés »		
Accès demandé(s) pour :	Droit Consenté (BGA, PRAU, Exploitant d'usine)	UG
<input type="checkbox"/> Dépôt de la « Déclaration mesureur – Bois mesurés »	Inscrire le numéro de client (ex. : 206) concerné par la demande l'accès au GTR.	Inscrire l'UG qui a émis le projet de mesurage au client.
<input type="checkbox"/> Dépôt de la « Déclaration des volumes récoltés par contrat et permis »	Droit Consenté (BGA, PRAU, Exploitant d'usine) Inscrire le numéro de client (ex. : 206) concerné par la demande l'accès au GTR.	

N.B. Le droit consenti correspond au numéro de client à 3 chiffres utilisé en gestion des volumes par Mesubois (ex. : 225 pour identifier l'usine de Domtar à Windsor).

De plus, cette fiche n'est qu'un complément pour faciliter l'inscription, elle n'enlève aucunement l'obligation pour l'utilisateur de s'inscrire préalablement au guichet GTR (si ce n'est déjà fait) via le web à cette adresse :

<https://guichet-gtr.mrn.gouv.qc.ca/AccederGuichet.aspx>